

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Craponne (69290)

Réponses de Véronique Hartman, au nom de la liste « Craponne, Partageons l'avenir »

– le 16/02/2020 à 17:18 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission cadre de vie de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Notre ambition est de tripler les itinéraires cyclables sur la commune de Craponne, en lien avec la Métropole de Lyon, qui est compétente pour toutes les questions d'infrastructures

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, permettant de rejoindre, depuis Craponne : Francheville, Tassin, Grézieu, Brindas et Saint-Genis-lès-Ollières.

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville de Craponne, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

Le PDU a identifié la nécessité de créer un réseau express vélo, et notamment une voie express concernera notre commune. Elle existe en partie (avec le site propre du bus), mais elle n'est pas continue et très mal indiquée.

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : axe Ouest-Est : l'avenue Edouard Millaud étant très contrainte géométriquement, préférer la voie Romaine, la rue Centrale et l'avenue Joseph Moulin/rue de Verdun

axe Nord-Sud : avenue Jean Bergeron/avenue Joachim Gladel, rue du Stade/rue du Pont Chabrol et rue du 8 mai 1945/rue du 11 novembre 1918

De façon privilégiée sur la rue centrale dont les dimensions le permette aisément. Une réflexion est à menée sur le maillage complet. L'étude plan de circulation actuellement en cours devrait nous permettre assez rapidement d'avoir des propositions concrètes et réalistes à mettre en oeuvre dès le début du mandat

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, gares et futures stations de métro.

oui, cela fait bien partie de nos priorités - que vous pouvez consulter sur notre site internet

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je suis indécis-e

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

sans opinion à ce sujet Il est par contre évident que toutes les actions visant à mettre en sécurité chaque usager de l'espace public sera étudié et mis en oeuvre. La tendance première aurait été de dire oui bien sûr à votre proposition cependant, il faut pouvoir aussi laisser le temps aux transporteurs routiers de s'adapter - l'interdiction si et quand elle sera possible sera mise en oeuvre progressivement. Mais selon toutes probabilités, les flottes de poids lourds dans la Métropole seront prochainement renouvelées en lien avec la mise en place de la zone à faible émission imposant un renouvellement des motorisations.

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous proposons aussi la mise en place d'une vraie zone 30 au centre ville de Craponne

Action n°7 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

La pollution de l'air à Craponne est certes réelle, mais elle en-deça des normes . Il est plus urgent et important d'agir sur les communes les plus polluées comme celles de la première couronne

Action n°8 : je m'engage

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60'000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Craponne serait indirectement impacté en accueillant un tronçon à l'air libre sur près d'un kilomètre dans le vallon du Charbonnière entre Bel-Air et Alai.

De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess). A Craponne, la circulation déjà difficile avenue Edouard Millaud sera contrainte de se reporter sur les axes parallèles (voie Romaine et/ou rue Centrale).

Personnellement je trouve que l'anneau des sciences est une infrastructure d'un autre temps, et qu'elle ne répondra pas au besoin le jour où elle sera inaugurée.

Il est absolument nécessaire de protéger les derniers espaces naturels restant dans notre bassin de vie. Le vallon du Charbonnière entre Bel Air et Alai doit être préservé.

Il est par contre indispensable que des solutions soient trouvées (que ce soit avec un renforcement des réseaux TC, vélos, ... ou avec des réaménagements de voiries existantes) pour améliorer les accès au centre de Lyon et dans la partie Est de l'agglomération De plus, il ne faudrait pas qu'au prétexte de la non construction de l'anneau des sciences, il n'y ait pas ou plus d'aménagement urbain et d'installation d'entreprises ou d'équipements publics.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

généraliser une circulation apaisée pour permettre un meilleur partage de l'espace public.

Je me méfie toujours des solutions toutes faites , les chicanes et ralentisseurs peuvent être des freins pour les vélos et je préfère parler d'aménagement à définir pour arriver à l'objectif visé

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Le drame récent en banlieue parisienne est une triste illustration de la cohabitation dangereuse des enfants et véhicules dans ce secteurs pour lesquels l'accès direct doit être réservé aux modes doux.

IL est indéniable qu'il faut absolument sécuriser les abords des écoles.

MAIS il faut aussi rappeler à chaque automobiliste qu'il est nécessaire de respecter le code de la route, et qu'il faut rester civiliser et attentif envers tous ceux, piétons, cyclistes, autre automobilistes croisés sur le chemin

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Mais aussi au niveau des équipements sportifs et culturels.

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ces dispositifs sont pertinents dans un tissu urbain dense ne disposant pas de locaux vélos dans les immeubles. C'est fréquent dans de nombreuses copropriétés. Une enquête auprès des Craponnois devra être menée pour identifier les besoins.

Vous avez raison, il faut étudier le besoin avant de proposer des solutions toutes prêtes. Le PLUH permet déjà une première avancée puisque maintenant les garages à vélos deviennent obligatoire dans toute nouvelle construction

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

AU fur et mesure des aménagements de chaussée ou de trottoirs

Action n°15 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Sur le principe oui, mais comme il existe une aide au niveau de la Métropole, il faudra concevoir un dispositif simple, complémentaire et qui ne remplacera pas une aide par une autre.

Action n°16 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

L'arrivée de l'assistance électrique au sein du service Velo'v (E-Velo'v) permettra une utilisation dans les secteurs plus vallonnés tels que la commune de Craponne. La demande de l'extension du réseau à la Métropole au sein de la commune permettra de desservir efficacement les zones d'activités de la commune et de les relier avec celles des communes voisines.

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Il faudra le moment venu nous apporter vos connaissances en la matière pour nous aider à déployer la sensibilisation / formation

Action n°18 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°19 : je suis indécis·e

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Je le fait déjà pour la plupart des déplacements à Craponne. Par contre je prends le bus pour mes déplacements quotidiens domicile - travail

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

pourquoi pas

Action n°22 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°23 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°26 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

j'apporterai le soutien de la commune à la réalisation d'animation pro-vélo par le monde associatif pour l'ensemble des habitants de Craponne

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e